

PANORAMA

Cahier thématique

A photograph of a woman in a red dress and blue headscarf feeding a goat in a mountainous landscape. The woman is standing next to a large tree, and the goat is looking at her. In the background, there are mountains and other sheep.

↘ Pastoralisme et enjeux sanitaires

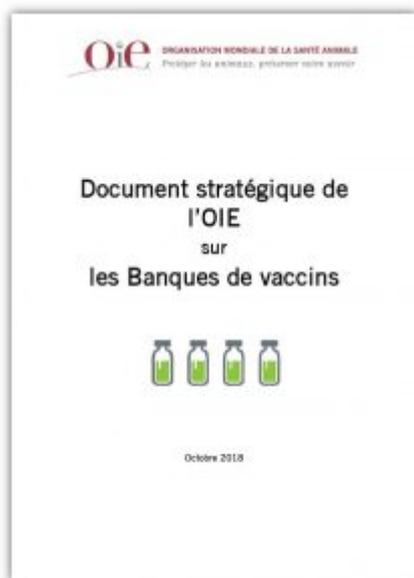
© Mozafar Sarmasti

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

La mise en place d'une banque de vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR) en Afrique était l'un des objectifs (composante 1) du projet VSPA, et elle a permis de conclure qu'une telle banque de vaccins est indispensable si l'on veut réussir la mise en œuvre d'un programme de contrôle et d'éradication de la PPR.



Document stratégique de l'OIE sur les Banques de vaccins

En 2012, suite à un appel d'offres international lancé par l'OIE pour la première composante du projet VSPA, l'Institut vaccinal du Botswana (*Botswana Vaccine Institute – BVI*) a été retenu pour fournir les vaccins de la « banque de vaccins PPR en Afrique ».

Contenant le **virus PPR75 modifié et lyophilisé** pour la protection des petits ruminants (moutons et chèvres) contre la PPR, ces vaccins sont conditionnés en flacons de 100 doses.

Les Banques de vaccins de l'OIE sont régies par cinq principes fondamentaux définis dans le *Document stratégique de l'OIE sur les banques de vaccins*, qui précise le rôle et les responsabilités, tant de l'OIE que des pays bénéficiaires du dispositif.

Résultats

Un total de 14 millions de doses de vaccin, et les quantités correspondantes de diluant, ont été mises à disposition dans quatre pays : le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et le Togo. La Banque mondiale a confirmé l'intérêt que représentent la banque de vaccins PPR en Afrique et l'achat direct par les pays concernés.



Vaccination des chèvres dans un village du Ghana

© OIE/J.Domenech

Le programme a démontré les principaux avantages de la banque de vaccins PPR :

1. la gestion des banques régionales de vaccins par une organisation normative comme l'OIE garantit que les vaccins fournis aux pays concernés sont de grande qualité et répondent aux normes intergouvernementales (le comité de sélection *ad hoc* qui évalue les réponses aux appels d'offres est composé d'experts reconnus et réputés à l'échelle internationale) ;
2. une baisse des risques associés à la conservation de grandes quantités de vaccins dans des conditions potentiellement sous-optimales — car le problème du stockage relève du ou des fournisseurs de vaccin sélectionnés et non des pays qui achètent le vaccin. En outre, des mécanismes virtuels de reconstitution des stocks garantissent l'utilisation du vaccin avant sa date de péremption (durée de conservation du vaccin livré) ;
3. une logistique souple : expédition dans les délais adéquats de stocks d'urgence en fonction des besoins sur le terrain, possibilité de livrer des quantités relativement petites, simplicité des systèmes

d'approvisionnement et de livraison, simplicité des formalités douanières (aide internationale), stocks virtuels, production à la demande, problème du stockage relevant du ou des fournisseurs de vaccin sélectionnés et non des pays qui achètent le vaccin ;

4. des avantages financiers (économies d'échelle, un seul appel d'offres et un contrat pour de grandes quantités réduisent les coûts fixes), meilleure coordination (par exemple harmonisation et coordination de programmes de contrôle régionaux, soutien des campagnes de vaccination multipartites, partenariats public/privé), synergies fortes et effets de levier.

Compte tenu des résultats positifs de ce projet et de la valeur reconnue de la banque de vaccins PPR, deux nouveaux fournisseurs de vaccins ont été sélectionnés pour maintenir l'effort de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest. Par l'intermédiaire du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) financé par le Groupe Banque mondiale, l'OIE a lancé un nouvel appel d'offres international en 2016. À la date du 30 août 2018, **ce sont 50 millions de doses de vaccin qui ont été distribuées** par l'intermédiaire de la banque de vaccins PPR de l'OIE pour l'Afrique depuis sa création, **et 38 millions supplémentaires sont prévus d'ici à la fin de 2018.**

Remerciements

Le projet VSPA a été mis en œuvre grâce à l'implication et à la volonté de nombreuses personnes compétentes, notamment les autorités du Ghana et du Burkina Faso et plus particulièrement les responsables de leurs Services vétérinaires (Lassina Ouattara, Joseph Savadogo, Philipp K.B. Salia, Stephen Ockling, Germaine Minoungou, Amadou Dicko, Joseph Awuni) et leurs équipes, le personnel de l'OIE à Bamako et au Siège (Daniel Bourzat, Yacouba Samaké, Joseph Domenech, Alain Dehove), le personnel de l'UA-PANVAC (Karim Tounkara, Nick Nwankpa, Charles Bodjo), des chercheurs du CIRAD (Renaud Lancelot, Fanny Bouyer, Marisa Peyre, David Chavernac, Pachka Hammami, Geneviève Libeau), le personnel des laboratoires de production de vaccin et une experte indépendante (Pierrette Mefomdjo) — avec une mention spéciale pour le bailleur de fonds, la Fondation Bill & Melinda Gates.

Nous souhaitons ici rendre hommage au rôle tenu par Daniel Bourzat qui nous a quittés le 18 août 2017. Fort de sa grande expérience de l'élevage sahélien, il a été la cheville ouvrière de la stratégie pilote de lutte contre la PPR en Afrique de l'Ouest.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2880>

[Informations complémentaires sur les banques de vaccins](#)

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

Mise en place d'une banque de vaccins contre la peste des petits ruminants pour l'Afrique

Composante 1 du projet VSPA

MOTS-CLÉS

#Afrique, #banque de vaccins, #peste des petits ruminants, #Vaccine Standards and Pilot Approach to PPR Control in Africa (VSPA)

AUTEURS

J. Domenech ^{(1)*} & A. Dehove ⁽²⁾

(1) Consultante externe, Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

(2) Directeur financier, Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Paris (France)

* Contact auteurs : jemidomenech@gmail.com



Vaccination de petits ruminants au Burkina Faso. ©OIE/J.Domenech

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int